

Ici nous pratiquons LE PAILLAGE

ÉCOLOGIQUE, ESTHÉTIQUE ET MALIN !

C'est quoi ?

Le paillage consiste à couvrir le sol de copeaux de bois, paille, feuilles, etc.

Quels avantages ?

- Garder l'humidité et économiser l'eau
- Nourrir les plantes
- Réguler la température du sol
- Limiter la quantité de mauvaises herbes
- Prévenir l'érosion
- Recycler les déchets végétaux
- Économiser du temps sur l'entretien



En 2013, chaque habitant du TCO a produit environ **166kg de déchets verts** utilisables en paillage.

Quelles matières utiliser ?

Toutes les matières naturelles biodégradables !

Tontes de gazon (séchées : couche de 10cm ; humides : couche de 3cm), feuilles, paille, jeunes rameaux, copeaux et broyat de bois, tailles de haies, etc.



Technique simple et pratique, le paillage est aussi bon pour les pots et les jardinières. Pour plus d'informations :

www.tco.re

ou

 **N°Vert** **0 800 605 605**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE À LA RÉUNION



TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST

